



Chers parents,

J'espère que vos enfants et vous, avez passé d'excellentes vacances et qu'elles ont été reposantes et surtout en bonne santé pour vous et vos proches.

Voici maintenant le moment de (re)prendre le chemin de l'école et les bonnes habitudes. Vous trouverez ci-dessous des informations, des dates importantes qui favoriseront le bon déroulement de cette année scolaire.

Je vous informe de l'arrivée de Mme Clappier qui assure ma décharge de direction, dans la classe de CM1 un lundi sur trois et mardis la journée.

Le protocole sanitaire : Vous l'avez reçu par mail ainsi qu'un tableau récapitulatif des scénarios évoluant selon la situation sanitaire. Pour la rentrée, le protocole sanitaire est de niveau 2 (jaune) : cours en présentiel, masque obligatoire à l'intérieur à partir du CP, limitation du brassage par niveau et aération renforcée, lavage des mains, sport autorisé en intérieur et en extérieur, fermeture de la classe (7 jours) dès le 1^{er} cas de contamination et poursuite de l'apprentissage à distance. Il est sensiblement plus léger qu'en juin notamment au niveau de la restauration scolaire. Le pass sanitaire n'est pas imposé à l'école.

Ensemble, comme les années précédentes, nous veillerons bien sûr à préserver la santé de chacun et respecterons les gestes barrières.

Les activités pédagogiques complémentaires APC (aide aux élèves en difficulté, accompagnement au travail personnel...) (du 21 septembre au 10 juin)

Elles se feront sur proposition des enseignantes, les mardis et vendredis de 16h50 à 17h30, et les jeudis à partir de janvier pour les petits, sauf les vendredis la semaine avant les vacances et les jours de réunions

(Les dates sont notées sur la circulaire APC et seront rappelées par l'enseignante de votre enfant).

L'aide aux devoirs : (du 6 septembre au 17 juin)

C'est un temps calme de travail de 16h50 à 17h30, les lundis, mardis, jeudis, vendredis, sauf les vendredis avant les vacances, les jours de réunion. L'équipe enseignante et moi-même vous demandons de contrôler le travail chaque jour, de votre (vos) enfant(s), de privilégier ce temps d'échange sur le contenu de la journée, de le(s) faire lire, faire réciter les leçons.

Le suivi des élèves :

Il est important pour le bon déroulement de la scolarité de votre enfant de l'accompagner dans son travail personnel et de ne pas hésiter à rencontrer les enseignantes, dans un respect mutuel. L'équipe enseignante et moi-même sommes à votre disposition. Il est toutefois préférable de prendre rendez-vous afin que chacun puisse s'organiser.

Je rappelle que de bonnes relations et une coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants.

Le sport : (dès le 6 septembre pour les élèves de la GS au CM2)

Les lundis pour les élèves de CE2, CM1, CM2 et les mardis pour les élèves de GS, CP, CE1
Les élèves, qui devront arriver en tenue de sport, auront la possibilité de se changer après la pratique d'une activité sportive. Les petits et moyens feront sport aussi les lundis.
Pensez à donner à vos enfants une petite bouteille d'eau.

La piscine : le lundi après-midi

Tous les élèves de la GS au CM2 auront un cycle de piscine le lundi après-midi (de 14h55 à 15h35 dans l'eau). Mais seuls les parents habilités seront autorisés à encadrer un groupe d'enfants pour les activités aquatiques.

Si vous êtes intéressés pour passer cette habilitation je vous invite le 9 septembre de 9h00 à 11h30 à la piscine Daullé (prendre un bonnet et maillot de bain), merci de le préciser à l'enseignante de votre enfant.

La catéchèse :

Elle est proposée à tous avec des célébrations, un éveil à la foi pour les plus jeunes et des modules pour les élèves du CE2 au CM2. Si vous souhaitez accompagner un groupe d'enfants pour un ou plusieurs modules, merci de vous rapprocher de l'enseignante concernée.

Les enfants de CM1 peuvent aussi préparer et vivre leur première communion à l'école Le dimanche 1^{er} mai, avec leurs amis. Nous en reparlerons ensemble mais pensez dès maintenant à me donner le certificat de baptême.

NOUVEAU : COLLATION

Cette année, nous autorisons une petite collation, le matin avant la récréation, de la maternelle au CM2. Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de donner à vos enfants de la TPS à la GS une compote ou un yaourt en gourde et du CP au CM2 une compote ou un fruit.

Les enfants de la garderie, du soutien et de l'étude continuent à prendre un petit goûter à 16h30.

Merci de veiller à ce que votre enfant ait pris un petit déjeuner avant de venir en classe.

Informations

L'assemblée générale des parents d'élèves est prévue le vendredi 24 septembre.

Le photographe sera dans notre école le vendredi 24 septembre. Ne seront photographiés que les enfants scolarisés à l'école Ste Bernadette.

ATTENTION : visualisation et commandes des photos par internet uniquement, en respectant le délai proposé.

Les réunions d'informations aux parents :

Elles auront lieu dans les classes de vos enfants, aux dates suivantes :

Classe de Mme Trosynski (TPS/PS): vendredi 10 septembre à 17h

Classe de Mme Fourmy (PS/MS): mardi 21 septembre à 17h

Classe de Mme Laurent (GS) : mardi 21 septembre à 17h

Classe de Mme Fayolle (CP) : mardi 7 septembre à 17h

Classe de Mme Polmart (CE1) : vendredi 17 septembre à 17h

Classe de Mme Dubuche (CE2) : jeudi 9 septembre à 17h

Classe de Mme Gucia (CM1) : mardi 14 septembre à 17h

Classe de Mme Maricaille (CM2) : vendredi 17 septembre à 17h

ATTENTION !

Classe les journées du mercredi 10 novembre (à la place du vendredi 12 novembre), du mercredi 25 mai (à la place du lundi 4 juillet), du mercredi 8 juin (à la place du mardi 5 juillet) (Garderie matin et soir, restauration). Le jeudi 7 juillet sera une journée pédagogique pour les enseignantes.

Cela permettra aux élèves de terminer l'école le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Les vacances scolaires :

Toussaint	<i>Après la classe</i>	du vendredi 22 octobre 2021
	<i>Reprise des cours</i>	au lundi 8 novembre 2021
Noël	<i>Après la classe</i>	du vendredi 17 décembre 2021
	<i>Reprise des cours</i>	au lundi 3 janvier 2022
Hiver	<i>Après la classe</i>	du vendredi 4 février 2022
	<i>Reprise des cours</i>	au lundi 21 février 2022
Printemps	<i>Après la classe</i>	du vendredi 8 avril 2022
	<i>Reprise des cours</i>	au lundi 25 avril 2022
Pas classe le vendredi 27 mai (ascension)		
Début des vacances d'été (après la classe)		Jeudi 7 juillet 2022

Je vous remercie de prendre le temps de lire cette circulaire avec votre enfant, ainsi que le règlement de l'école (donné le jour de la rentrée), de remplir toutes les fiches de renseignements distribuées en ce début d'année. Vous recevrez régulièrement aussi des informations par mail.

Cette année, chaque enseignante vous présentera lors de sa réunion de rentrée, une plateforme numérique « toutemonannée.com » dont l'objectif est d'abord et avant tout de renforcer le lien entre l'école et les familles mais aussi de réduire la consommation de papier.

Je rappelle que vous pouvez consulter notre site, y lire différentes informations, découvrir la vie de l'école, de la communauté éducative.

Je reste à votre disposition, à votre écoute.
Bonne rentrée à tous ! Bonne année scolaire.

Le chef d'établissement
Mme Gucia